

SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE



LES CAHIERS DE MAITRE JACQUES

N° 3 MARS 2020



Cahier n°3 : Mars 2020

L'association « **Les Compagnons de Maître Jacques** » a été créée en 1989 pour explorer et mettre en valeur le patrimoine Saint Georgeois. Avec l'aide de la municipalité, la sauvegarde des Halles, celle de la grange cistercienne du Guillolet et la mise en valeur des bâtiments restants du château ont été et continuent d'être l'action principale des CMJ. La redécouverte et l'analyse de documents anciens permet aussi aux compagnons de porter à connaissance des événements du passé. Ces cahiers en sont l'expression.

Le nom de l'association rappelle le grand architecte, constructeur de tant de châteaux, pour qui celui de Saint Georges était sa référence.

Le cahier n° 1 de Mars 2019 contenait les trois articles suivants :

- **Le dernier seigneur de Saint Georges**, le comte de Lévis qui fut guillotiné en 1792 et dont l'acte d'accusation a été depuis peu retrouvé.
- **Saint Georges, poste avancé savoyard dans le Viennois**. Présenté lors d'une journée d'histoire, à La Roche sur Foron en Savoie.
- **Trois familles et la grande guerre**. Plus de 420 jeunes Saint Georgeois ont participé à la Grande Guerre. Nous avons suivi 6 d'entre eux.

Le cahier n° 2 d'octobre 2019 contenait aussi trois articles

- **Les comtes Pierre, Philippe et Amédée ou la construction du château de Saint Georges**. C'est la période grandiose de notre village, quand papes, rois et seigneurs s'y arrêtent. De 1250 à 1320, un grand demi-siècle passionnant.
- **Le carrefour de Lafayette**. Un rappel de la vie du général Lafayette et de la fête donnée en son honneur, lors de son passage en ce lieu qui porte aujourd'hui son nom. (1829)
- **L'église de Saint Georges d'Espéranche**. De ses origines supposées jusqu'à la mise en place de son nouveau coq.(2019)

Ce cahier n° 3 de Mars 2020 vous propose les articles suivants

- **Les préparatifs d'une bataille à Verdun**, où un Saint Georgeois a été mortellement touché. (1916)
- **La commanderie de Bellecombe** à l'époque où Valencin était rattaché à St Georges.
- **Le travail des enfants** au XIX ème siècle et la lente reconnaissance de leurs droits.
- Les débuts de l'élaboration **d'un modèle numérique du château de St Georges**.

Bonne lecture à tous !

Joseph écrit d'Avocourt une lettre à son épouse ce 28 mars 1916

Chère petite femme,

Comme contrairement à ce que je croyais, nous ne sommes pas montés aux tranchées hier soir.

Je te trace deux mots et me sers de ta feuille blanche pour économiser ce qui me reste et puis c'est tout ce qu'il faut pour faire deux mots. Dans tes lettres tu pourras me mettre des simples cartes ou feuille et enveloppe. Une idée me vient, envoie donc le colis et mets dedans pour écrire et du chocolat, pas autre chose, ça arrivera quand ça pourra et ne se gâtera pas. Comme cela, tu mets des tablettes de 250 grammes quand même que ce n'est pas du fondant tant pis et quelques enveloppes feuilles et cartes.

Je ne sais si on reste ici ou on change ?

Ce matin j'ai mangé un bout de lard avec Touchant. Je n'ai pas vu Vacher il y a deux jours mais je sais qu'il va bien par des hommes de sa compagnie.

Le temps est à la pluie, saleté ! Pour ces jours nous sommes à l'abri dans des cabanes en planches, nous sommes 200 hommes dans chaque cabane c'est grand et cogné !

Plus rien à dire, je vais tout à fait bien.

Maman ne te tourmente pas c'est vrai, et toi le petit doit rudement te faire des misères ce gros polisson. Je vous embrasse tous.

Je reçois deux mots de Gidon. Il va bien.



AVOCOURT ET LE BOIS D'AVOCOURT. (PHOTO AÉRIENNE DE JUIN 1916.)

(COLL. HALLO.)

28 mars 1916 Je vous embrasse tous
Chère petite femme, ~~Joseph~~
Comme convenamment à ce que je croyais on
a fait monter aux tranchées hier soir j'ai tracé
deux mots et me rest de la feuille blanche pour
économiser ce qui me reste et puis c'est tout
je dirai tout pour faire deux mots. Dans
tes lettres tu m'as même écrit des simples
cartes ou feuille et enveloppe. Une idée me
vient enfin donc le gros et met dedans pour
cette et du chocolat pas autre chose sa
arrivera qu'un pouce et ne se gâtera pas.
Comme cela tu mets 3 tablettes de 50 grammes
quand même que ce n'est pas du bonbon
tant pis et quelques enveloppes, feuilles et cartes,
je ne sais si on reste ici ou change. Les matras
j'ai mangé un bout de lard avec couchant,
n'est pas un machet il y a deux jours mais
je sais qui il va bien par des hommes de la
compagnie. Les temps est à la pluie, bête,
pour les jours nous sommes à l'abri dans des
cabanes en planches nous sommes 200 hommes
dans chaque c'est grand et coquet. Plus rien
à dire, je vais tout à fait bien. Neaman ne
te tourmente pas c'est vrai et toi le petit
il n'importe de faire des misères. ^{le gros} ^{indissem}

Ceci est la dernière lettre de Joseph, il est mort dans le bois d'Avocourt le 30 mars 1916.

Brancardier, il allait chercher des blessés lorsqu'une bombe l'a fauché.

29 mars : Ordre et opérations pour la journée du 29 mars 1916.

Attaque du bois d'Avocourt.

1 – Opération à exécuter

Le mercredi 29 mars à 4 h 30 du matin le bois d'Avocourt sera attaqué, sous le commandement du colonel Colin, commandant la 89^e brigade par les éléments ci-après :

Le 210^e, auquel sera adjoint la ½ Cie de génie 13/3 et la 2^e Cie de mitrailleuses de la brigade.

2 bataillons du 157^e désignés par le chef de bataillon commandant le régiment, auxquels sera adjointe la Cie du Génie Gandel de la 76^e division.

II – But à atteindre

S'emparer de l'ouvrage qui se trouve à la corne S.E. du bois d'Avocourt et qui constituait le réduit de la position. S'y installer solidement après l'avoir complètement nettoyé et prendre les dispositions voulues pour résister à toute contre-attaque ennemie.

III – Dispositions

Un bataillon du 210^e à droite, un bataillon du 157^e à gauche, attaqueront la lisière S.E. d'Avocourt entre les points D et D'. Ces deux bataillons seront appuyés par six compagnies (4 du 210^e, et 2 du 157^e) qui marchent sur les traces des bataillons d'assaut. Cette attaque, qui doit entraîner la possession complète de l'ouvrage, sera sous la direction personnelle du lieutenant-colonel De Melleray, qui donnera les ordres nécessaires et prescrira les dispositions de détail à toutes les unités prenant part à cette attaque. Il y aura lieu notamment d'utiliser les mitrailleuses pour flanquer à droite et à gauche le front d'attaque.

Deux compagnies du 157^e couvriront l'attaque à gauche en attaquant face à la lisière B' D'.

IV – Patrouilles de reconnaissance

Des patrouilles seront envoyées au cours de la nuit pour reconnaître les brèches faites et guider les unités d'assaut.

V – Mesures de détail

Les chefs de corps feront préparer tout le matériel nécessaire. Ils constitueront avec un soin particulier les équipes de grenadiers nettoyeurs d'abris et de tranchées qui auront un rôle tout spécial dans l'opération limitée est présente. Il y aura lieu de s'assurer que le nombre de cisailles nécessaire existe, sinon les demander au Génie.

Tous les éléments d'attaque seront en position face à leur objectif à 3 h 30. Les hommes seront munis d'un brassard permettant de les distinguer facilement.

VI – Liaisons

Un officier d'artillerie sera adjoint au lieutenant-colonel De Malleray. Un officier en sous-appui d'artillerie choisi sera adjoint à chaque chef de bataillon.

La liaison téléphonique sera établie par les soins des corps entre chaque corps et P.C. B 3.

Le 157^e constituera par prélèvements sur les bataillons non engagés 4 équipes de 10 coureurs qui devront dès demain reconnaître les cheminements entre les bataillons et P.C. B 3. Ces équipes seront réparties à raison d'une par bataillon (du 157^e au 210^e) prenant part à l'attaque. Les coureurs ne porteront que leur fusil et leur masque.

Une liaison optique avec relais sera recherchée et établie entre le poste de commandement du lieutenant-colonel De Malleray et P.C. B 3 (relais vers Favry ?).

Enfin les bataillons seront munis des fusées nécessaires.

VII – Ravitaillement

Les dépôts de toute nature : cartouches, grenades etc. seront constitués le plus près possible du point attaqué, c'est-à-dire à l'endroit sur les boyaux de Garoupe et d'Antibes se rapprochant. Les Cies du Génie sont chargées de la constitution de ce matériel. Pour l'apporter à pied d'œuvre

M. le commandant du 157^e désignera un des bataillons du 157^e non engagé. Afin d'éviter d'attirer l'attention de l'ennemi par une circulation trop intense dans les tranchées, le matériel sera dans la journée entreposé à la corne nord du bois d'Esnes, puis à partir de la chute du jour, transportée à pied d'œuvre. Pendant l'action le ravitaillement continuera à être assuré dans les mêmes conditions. Toutefois un des bataillons du 157^e restera toujours constitué, prêt à prendre les armes.

Jusqu'au moment de l'attaque les boyaux de la Garoupe, d'Antibes et 2 seront employés pour le ravitaillement ; à partir du déclenchement de l'attaque le boyau d'Antibes sera réservé aux évacuations. En conséquence les postes de secours seront établis autant que possible aux extrémités de ce boyau.

VIII – Postes de commandement

1^{er}/du colonel commandant la 89^e brigade au centre du bois d'Esnes

2^e du colonel De Malleray : vers le point sur les boyaux de Garoupe et d'Antibes se rapprochent

3^e du commandant des Cies d'attaque sur le front sud : sur la tranchée de départ au débouché du boyau conduisant aux tranchées du ravin de la Noue.

Le colonel commandant la 89^e brigade Signé Colin

Route du chef de bataillon commandant le régiment

Les 2^e et 3^e bataillons du 157^e sont désignés pour prendre part à l'attaque du 29 mars.

Le lieutenant téléphoniste établira la liaison téléphonique entre P.C. – B 3 et le P.C. du commandant des Cies d'attaque (point... du croquis).

Les 1^{er} et 4^e bataillons du 157^e constitueront chacun 2 équipes de 10 coureurs (dont 1 caporal).

1^{er} bataillon pour les 2^e et 3^e bataillons du 157^e

4^e bataillon pour la 210^e

Un officier désigné dans chacun des bataillons 1 à 4 pour les commandants de bataillon fera faire à leur groupe de reconnaissance prescrite. Ils se présenteront le 28 mars à 10 heures au capitaine adjoint au commandant du régiment qui leur donnera des instructions complémentaires ;

Bataillon désigné pour la constitution des dépôts : 1^{er} bataillon

Bataillon devant rester constitué prêt à prendre les armes : 4^e bataillon

Poste de secours : l'installation du nouveau poste de secours sera poussée entièrement le 28. Des plaques indicatives convenablement placées par les soins du médecin-major chef de service en indiqueront la direction.

P.C. le 27 mars 1916 le chef de bataillon commandant le 157^e.

Ordre et opérations pour la journée du 29 mars 1916.

Le mercredi 29 mars à 4 h 30 le 210^e et le 157^e attaqueront le réduit du bois d'Avocourt.

Prendront part à l'opération :

- Le 210^e*
- 2 bataillons du 157^e avec leur compagnie de mitrailleuses*
- La compagnie du Génie divisionnaire rattachée au 157^e*

But à atteindre

S'emparer du réduit et s'y maintenir

Objectif des deux bataillons du 157^e

Portion du réduit située à l'ouest de la grande allée du bois.

Objectifs particuliers

1^{er}/ 3^e bataillon : pénétrer dans le réduit, s'emparer de la face nord jusqu'au grand layon (?) et assurer la liaison avec le 210^e.

2^e/deux Cies du 2^e bataillon : (avec le chef de bataillon) s'emparer de la face ouest du réduit.

3^e/ deux Cies du 2^e bataillon : couvrir l'attaque à gauche en attaquant face à la lisière B' D'.

Les Cies de mitrailleuses seront employées dans chaque bataillon pour flanquer les attaques.

La section de Génie mise à la disposition de chaque bataillon marchera avec les premières vagues et sera chargée de la destruction des obstacles.

On progressera à la grenade dans le boyau d'Antibes prolongé et le boyau 2. Dès que les premiers éléments auront dépassé ces boyaux les nettoyeurs de tranchées y feront leur travail.

Le 2^e peloton de la Cie divisionnaire du Génie sera chargé de la mise en état du boyau 2 jusqu'au bois dès le départ de la colonne d'attaque. Il coopérera ensuite à la mise en état de défense du réduit.

Dispositifs de départ

La colonne d'attaque marchant sur les réduits comprendra :

1^{er}/ deux Cies du 3^e bataillon et deux Cies du 2^e bataillon. Chacune de ces Cies constituera deux vagues par doublement dans les tranchées de départ. Deux sections de mitrailleuses de chacun des deux bataillons marchant avec la première vague.

2^e/ deux Cies en réserve du 3^e bataillon qui progresseront par les boyaux où elles seront sélectionnées avec leurs deux sections de mitrailleuses.

Les mouvements des deux sections restantes de la Cie de mitrailleuse du commandant Michelin seront réglés par celui-ci.

Emplacement des unités

1^{er}/ 3^e bataillon

- a- Cie de mitrailleuses Deroin : tranchée de départ à l'est du boyau d'Antibes.*
- b- Une Cie dans la tranchée de départ avec une section du Génie entre les boyaux 2 et le boyau d'Antibes.*
- c- Une Cie dans la tranchée de départ à l'ouest du boyau 2*
- d- Les deux Cies de réserve du 3^e bataillon placées l'une dans le boyau d'Antibes, l'autre dans le boyau 2, leurs têtes à proximité de la tranchée de départ, un peloton du Génie dans le boyau derrière la Cie de réserve du 3^e bataillon.*

2^e/ 2^e bataillon

Deux Cies dans la tranchée de départ à l'ouest du boyau 2 avec la Cie de mitrailleuses du bataillon.

La répartition de la Cie de mitrailleuses entre les Cies du bataillon réglée par le chef de bataillon.

Patrouilles de reconnaissance

Dès que les unités seront sur leurs emplacements elles feront reconnaître par des patrouilles les brèches faites par l'artillerie de façon à pouvoir guider les fractions d'assaut.

Ravitaillement

Se fera par le boyau 2 et par Avocourt par les soins du 1^{er} bataillon. Une série de dépôts sera installée le long du boyau 2 et le plus près possible de la tranchée de départ.

Évacuation

Par le boyau d'Antibes

Un poste de secours supplémentaire devra être installé par les soins du médecin-major, chef de service, à proximité de ce boyau.

Postes de commandement

1^{er}/ P.C. du commandant des Cies d'attaque : au point G des croquis dans la parallèle de départ à 300 mètres à l'ouest du boyau 2.

2^e/ P.C. du commandant de la 89^e brigade : un central téléphonique du bois d'Esnes.

1^{er}/ Liaisons

1^{er}/ Coureurs : 4 équipes fournies par le 1^{er} bataillon à détacher au P.C. B3 conformément aux indications de l'ordre d'opération de la 89^e brigade. Ces équipes seront rendues à leur poste le 29 à 3 h 30.

Quatre coureurs seront détachés par chacun des 2^e et 3^e bataillons auprès du commandant des Cies d'attaque.

2^e/ Téléphone

Une équipe téléphonique à chacun des 2^e et 3^e bataillons, une ligne téléphonique auprès du commandant des Cies d'attaque. Ligne à établir entre P.C. B3 et P.C. du commandant des Cies d'attaque, à prolonger au moment de l'assaut jusqu'au point D' du réduit.

3^e/ Signalisation

Postes à prévoir :

- *A) auprès des commandants des 2^e et 3^e bataillons*
- *B) auprès du commandant des Cies d'attaque*
- *C) à P.C. B3*
- *D) à l'observatoire d'artillerie (intervention boyau d'Antibes et route d'Avocourt-Esnes).*
- *E) vers la cote 270 (à proximité de l'ouvrage 10).*
- *Les postes affectés aux commandants de bataillons et commandants de Cies d'attaque, partiront avec la liaison de ceux-ci.*

Mesures de détail

Terme indiqué :

- *2 jours de vivres de réserve*
- *1 000 grenades par Cie*
- *Fil de fer individuel*

- Trois sacs à terre par homme
- Outil portatif au ceinturon
- 20 pelles par Cie
- 20 pioches par Cie
- 20 cisailles par Cie
- 200 cartouches par homme
- 5 fusils lance-fusées par bataillon
- 50 cartouches éclairantes par fusil
- 25 cartouches signaux blanches ou vertes par fusil
- 25 cartouches signaux rouges par fusil
- Un ½ litre de vin et double ration d'eau-de-vie à distribuer le soir.
- On emportera de la graisse d'armes et du pétrole pour nettoyer les armes
- L'extrémité des canons et les culasses seront enveloppées de chiffons
- Les hommes seront munis d'un brassard blanc au bras gauche.

Mouvement

Les différents éléments devront être en position à 3 h 30.

Heure de l'attaque : 4 h 30.

Les montres seront réglées avant le départ.

1^{er} Cies d'Avocourt

Départ à minuit 30.

2^e unité de la parallèle à l'ouest du boyau 2.

Ordre de marche :

Cie de mitrailleuses Brosse, 6^e, 5^e, 10^e, 9^e Cies, un peloton du Génie.

Rassemblement : sur la route qui longe la ligne des baraques face au nord, la tête au carrefour à minuit 30.

Départ : minuit 45 en colonne par un

Itinéraire : roue d'Esnes – boyau 2.

3^e unité à l'est du boyau 2.

Ordre de marche : Cie de mitrailleuses Deroin, 11^e Cie, 12^e Cie

Rassemblement : à la gauche du groupement précédent à minuit 30

Départ : minuit 45

Itinéraire : route d'Esnes – boyau d'Antibes.

Commandement

Le commandement du réduit conquis doit être exercé par le colonel De Malleray commandant le 210^e.

P.C. le 28 mars 1916. Le chef de bataillon Reboul commandant au 157^e R.I.

29 mars (suite)

Les 2^e et 3^e bataillons, les 1^{er} et 2^e Cies de mitrailleuses de régiment quittent le camp des travailleurs civils à 0 h 30 pour aller prendre leurs positions d'attaque où ils arrivent sans encombre. Chaque unité occupe l'emplacement qui lui est assigné suivant l'ordre d'opération du 27 mars.

À 4 h 25 le 2^e bataillon à gauche, le 3^e bataillon à droite quittent la parallèle de départ et se portent à l'assaut du bois d'Avocourt. 5^e et 6^e Cies prennent la lisière sud du bois, progressent vers la partie N.O. du réduit, 10^e et 11^e Cies se portent en avant au même moment à la droite des deux premières Cies. L'élan ne subit aucun arrêt, le réduit est enlevé de vive force et est organisé rapidement.

Les 7^e et 8^e Cies partant du ravin d'Avocourt attaquent la corne S.O. du bois qu'elles enlèvent progressivement et viennent souder leur mouvement aux Cies de droite 5^e et 6^e Cies, de leur côté les deux Cies du 3^e bataillon, 12^e et 9^e avancent par le boyau d'Antibes, les barrages sont enlevés et la progression s'opère rapidement par des combats à la grenade et des corps à corps, avec des pertes peu appréciables.

Malgré l'état de bombardement du terrain, les deux bataillons ont pu atteindre leur objectif.

Les mitrailleuses sont installées 1^{er} Cie de régiment pour le 2^e bataillon, 2^e Cie de régiment pour le 3^e bataillon l'ennemi est chassé abandonnant une trentaine de prisonniers et 3 mitrailleuses ; à 5 heures les bataillons organisent solidement la défense de la position conquise en reliant les divers éléments de la tranchée enlevée en créant une ligne de soutien à cette dernière par un boyau, et en assurant la liaison complète des deux bataillons et du 210^e. La ligne de défense est établie.

À ce moment l'ordre de bataille est le suivant : sur la gauche 8^e, 7^e, 6^e et 5^e Cies, en liaison avec la 10^e, laquelle est jointe à droite par les 11^e et 2^e. La 9^e Cie en réserve, les sections des deux Cies de mitrailleuses du régiment en position avec leur bataillon respectif.

Les 6^e et 7^e Cies sont bien éprouvées.

L'effort principal semble se porter de leur côté, le capitaine Boullay et le sous-lieutenant Roux de la 7^e Cie ont disparu presque au début de l'action, le capitaine Randon de la 6^e Cie a été blessé en rentrant dans le bois.

À 7 heures, le 4^e bataillon étant en réserve reçoit l'ordre d'envoyer une Cie en renfort au bois d'Avocourt, cette Cie (14^e) arrivée à 9 heures commence la création d'une tranchée de 2^e ligne à 10 heures, elle va relever la 6^e Cie qui passe en 2^e ligne.

Vers 10 heures une violente contre-attaque ne peut parvenir jusqu'à nos lignes. Après une heure de lutte l'adversaire qui a éprouvé des pertes sérieuses se replie.

La continuation des travaux de défense s'effectue malgré un bombardement intense.

À 18 heures, une nouvelle contre-attaque, où il apparut que des forces très importantes se lancèrent sur nos lignes, subit un échec complet ; après une heure

d'attaque, les Allemands n'étaient pas parvenus à provoquer le moindre fléchissement.

Une 3^e contre-attaque dans le milieu de la nuit, échoue aussi, complètement.

Les 13^e, 15^e et 16^e Cies appelées du camp des civils à 12 heures pour se porter en renfort des bataillons d'attaque, arrivent à leurs emplacements vers 14 h 30 ; la 16^e Cie continue dès son arrivée la tranchée de 2^e ligne commencée par le Génie.

La 13^e Cie est placée dans une tranchée de 3^e ligne, la 15^e Cie occupe la lisière S.O. du bois.

Le 1^{er} bataillon a ravitaillé pendant toute la journée les bataillons d'attaque. À la nuit les 1^{er}, 3^e et 4^e Cies rentrent au camp des civils pour y cantonner ; la 2^e Cie se porte dans le village d'Avocourt et effectue des travaux dans cette région.

À 20 heures les 1^{er}, 3^e et 4^e Cies reçoivent l'ordre de se porter au bois d'Avocourt pour y récupérer les bataillons d'attaque.

Vers minuit le commandement reçoit et fait circuler aux combattants dans la tranchée conquise, l'ordre général du corps d'armée, dont voici les termes :

« Par sa brillante attaque de ce matin et la magnifique ténacité à conserver sa conquête, la 89^e brigade s'est couverte de gloire.

Le général commandant le XIII^e corps d'armée en lui adressant ses félicitations et les remerciements, compte sur elle pour maintenir les avantages acquis.

Honneur aux braves 157^e et 210^e R.I. Signé le 29 mars 1916 du général Alby ».

30 mars 1916

Dès les premières heures l'obscurité fut mise à profit pour établir des réseaux de fil de fer. Le régiment supporte un bombardement nourri, causant des pertes assez sérieuses.

À 4 heures le 2^e bataillon est relevé des 1^{er} lignes par les 13^e, 15^e et 16^e Cies, il passe soutien ; à 5 h 30 il est définitivement relevé par un bataillon du 88^e de ligne et rejoint le camp des civils.

Le 3^e bataillon reste en ligne renforcé par le 1^{er} bataillon, ainsi que les trois Cies de mitrailleuses.

À 10 heures le commandant Michelin, commandant des attaques est blessé, à 14 heures le commandant Babuty du 3^e bataillon est appelé à prendre le commandement de 210^e.

Durant la journée diverses alertes permirent de constater l'excellent état moral des hommes.

À la nuit tombante une contre-attaque est enrayée dès le début. La nuit se passe relativement calme.

Le 2^e bataillon reçoit l'ordre de quitter le camp des civils et va cantonner la nuit à Brocourt.

Les pertes relevées pour le 157^e R.I. pour les 2 journées du 29 et 30 mars 1916 sont de 248 morts, blessés ou disparus.

31 mars 1916

Vers 2 h 30 les 1^{er}, 3^e et 4^e bataillons, les 1^{er} et 2^e Cies de mitrailleuses du régiment, la 1^{er} Cie de mitrailleuses de brigade et les éléments de la C.H.R. sont relevés par le 209^e R.I.

Ils viennent se grouper au camp des civils et dans la matinée se dirigent sur le bois de Fays où ils bivouaquent.

Le 2^e bataillon cantonne à Brocourt.

1er avril 1916

Même situation. Le régiment se réorganise.

Commentaires

Joseph était-il aussi « tranquille » qu'il le racontait ? On a de la peine à le croire lorsque l'on sait que l'offensive Allemande du 21 février 1916 au 31 mars 1916 a été très meurtrière, c'était la bataille des ailes, Avocourt se trouve à l'extrême limite de la rive gauche.

Dans le livre « VERDUN » de Jean-Henri Lefebvre j'ai relevé à la page 170 :

« Dès le second jour des assauts sur la rive droite, une terrible préparation d'artillerie s'emparait de la rive gauche à son tour.

Au soir du 5 mars, le 7^e corps rendait compte à Pétain de la situation :

« Toute la position de résistance et la zone des batteries en arrière offrent l'aspect d'une écumoire ; les trous empiètent les uns sur les autres ; les réseaux sur la contre-pente du Mort Homme et de la Côte de l'Oie sont déchiquetés... »

Le 6 mars l'assaut se déclenchait sur la rive gauche sous des tourbillons de neige ; le froid avait recommencé. Pétain explique :

« Après un bombardement en tous points comparable à celui du 21 au 22 février, l'infanterie allemande se portait en avant le 6 mars à 10 heures. Elle espérait visiblement comme, précédemment sur la rive droite, progresser facilement dans la zone de mort créée par les obus... »

Article relevé dans « L'ILLUSTRATION » du 1^{er} avril 1916.

La Guerre 86^e semaine (23 au 29 mars 1916).

Autour de Verdun.

Pour la première fois depuis le 21 février une semaine s'était écoulée sans combat d'infanterie autour de Verdun. On pouvait considérer la bataille terminée quand, mardi, la lutte recommença dans la région de Malancourt-Avocourt, sans résultat pour l'ennemi ce jour-là et à notre avantage le lendemain.

Cette reprise du combat d'infanterie pouvait être prévue ; elle était en quelque sorte annoncée par les bombardements presque continus de nos lignes et ceux que nous dirigions nous-mêmes sur les bois constituant la forêt d'Apremont et, au-delà, sur les campagnes où confluent les départements de la Meuse et des Ardennes, du défilé du Grandpré, en forêt d'Argonne, aux abords de Monfaucon.

Des troupes allemandes étaient signalées dans cette direction, se préparant sans doute à accroître les forces qui bivouaquaient au milieu des bois pour se porter à l'attaque de nos lignes de Malancourt à Esnes.

Nous pouvions donc nous attendre à une attaque dans cette région ; on supposait même qu'elle se ferait sur un large front : elle parut se dessiner dans la matinée du 28 ; l'ennemi entreprit un bombardement intense de Béthincourt à Avocourt, c'est-à-dire sur une étendue de deux lieues. L'assaut qu'il préparait se déclencha rapidement. Alors que les combats précédents avaient eu lieu à la suite d'une canonnade prolongée, on vit, dès 3 heures de l'après-midi, les colonnes d'assaut déboucher du bois ; mais elles couvraient un étroit espace, n'ayant pour objectif que les villages jumeaux de Malancourt et d'Haucourt, développés sur un kilomètre à peine. Notre artillerie et nos mitrailleuses ouvrirent aussitôt le feu ; la première vague brisée, d'autres accoururent, subissant le même sort, éprouvant d'assez lourdes pertes pour que l'ennemi n'ait pas tenté un retour offensif pendant la nuit.

Mercredi matin, notre artillerie ouvrait à son tour le feu sur le bois d'Avocourt que nous avions dû abandonner la semaine dernière et préparait une attaque de la corne Sud-Est ; notre infanterie, lancée à l'assaut, s'emparait des tranchées sur une profondeur de plus de trois cents mètres, atteignait un ouvrage dit « réduit d'Avocourt », puissamment renforcé par l'ennemi, et s'en emparait. Les Allemands ont tenté de reprendre le terrain ; ils ont jeté contre ces positions une brigade récemment arrivée dans la région et qui n'avait pas encore été engagée ; elle a subi le sort des autres troupes d'assaut ; son effort a été brisé ; elle a été rejetée à l'Ouest après de fortes pertes.

L'ennemi reprenait en même temps son effort, avec de gros effectifs, contre le village de Malancourt ; il s'emparait d'un ouvrage avancé au Nord, et de deux maisons, mais ne pouvait pousser plus loin ce léger succès.

Arduin-Dumazet.

Article relevé dans « L'ILLUSTRATION » du 8 avril 1916.

La Guerre 87^e semaine (30 mars-5 avril)

À l'Ouest de la Meuse.

Dans la nuit du 28 au 29 mars, les Allemands se jetaient à plusieurs reprises sur la partie du bois d'Avocourt dont nous les avons chassés ; chaque fois nos feux de barrage : canons, mitrailleuses, fusillade, les rejetèrent, leur infligeant des pertes terribles. La principale attaque eut lieu contre le réduit, devant lequel des monceaux de cadavres vinrent s'accumuler.

Le lendemain cette zone d'Avocourt ne fut troublée que par deux combats à la grenade, mais à Malancourt, après un bombardement continu qui atteignit son paroxysme dans la nuit du 29 au 30, l'ennemi prononça une série d'attaques en masses, abordant le village sur trois côtés. Nous n'avions là qu'un bataillon, alors que l'on évalue à cinq brigades les forces lancées contre nous. Cette petite troupe opposa une résistance énergique, infligeant aux assaillants des pertes terribles, puis elle se replia sans abandonner un prisonnier valide. Les Allemands occupèrent alors les ruines de Malancourt, mais sans pouvoir déboucher plus avant ; nous gardions toutes les issues.

Ainsi contenu devant Avocourt et Malancourt, l'ennemi chercha un autre point pour atteindre le vallon d'Esnes et la côte 304 qui le commande. Le 31 à six heures du soir, après avoir bombardé nos positions du Mort-Homme, au Nord Est de la côte 195, c'est-à-dire dans la direction du Bois des Corbeaux, les Allemands couvrirent nos tranchées d'obus lacrymogènes et s'élançèrent sur ces ouvrages. Un moment ils parvinrent à s'installer dans quelques boyaux ; une contre-attaque les chassa. Une tentative entre la côte 295 et le ruisseau d'Esnes ne fut pas plus heureuse.

Jusqu'au 2 avril, tout se borna à un bombardement intermittent. Ce jour-là, des assauts répétés, avec de forts effectifs, furent dirigés sur le réduit d'Avocourt ; nos tirs d'artillerie et de mitrailleuses suffirent à les briser. En même temps, les Allemands dirigeaient un bombardement intense sur Haucourt et Esnes, préludant à une attaque vigoureuse dirigée sur tout le front de Haucourt à Béthincourt et sur les tranchées de la rive gauche du ruisseau de Forges. Or ces tranchées, trop exposées depuis l'abandon de Malancourt, avaient été évacuées pendant la nuit du 31 mars au 1^{er} avril sans que l'ennemi s'en doutât ; toute la journée du 1^{er}, il avait été en face de ces galeries vides et, le 2, il se lançait contre elles, croyant avoir raison des défenseurs. Nous avons porté la défense sur la rive gauche du ruisseau de Forges, où des pentes nues formant glacis offraient un champ de tir superbe. De là, nos canons, aidés par ceux de Béthincourt qui prenaient les assaillants en écharpe, décimèrent cruellement l'ennemi sans qu'il ait trouvé un homme devant lui.

Le bombardement reprit d'Avocourt à Béthincourt. On pouvait supposer que c'était le prélude d'une attaque étendue, mais tout se borna à une tentative d'assaut contre Haucourt, dans l'après-midi du 4. Elle fut repoussée.

Ardouin-Dumazet

Le travail des enfants

Par J.M. Labruyère

Les compagnons de Maître Jacques ont utilisé les archives qu'ils ont sauvegardées : les « bulletins des lois », pour rédiger le texte suivant concernant le travail des enfants au 19^e siècle.

Présent sur terre l'homme n'a pris conscience de la valeur potentielle des enfants qu'au milieu du XIX^e siècle de notre ère. Il a fallu attendre presque un siècle après la Révolution pour que, le peuple éclairé par les lumières du XVIII^e siècle, soit posé le problème de l'éducation et de l'instruction. La difficulté résidait dans les innombrables parures, dialectes et patois en usage sur le territoire. Ce n'est qu'après les horreurs de la première guerre mondiale que s'est pratiquée l'uniformité linguistique du pays.



Les femmes et les enfants dès le plus jeune âge étaient occupés aux travaux de la ferme, tous étaient illettrés, le peu de renseignement qu'ils possédaient du pays était dispensé par les itinérants, colporteurs et autres pèlerins (pèlerins).

Notre sensibilité vis-à-vis de l'enfance est durement touchée lorsque nous jetons un regard en arrière. L'obligation de la scolarité

a été un des éléments de la prise de conscience que l'enfance devait être protégée, instruite et éduquée. Ce n'est qu'au 2^e tiers du XIX^e siècle que les assemblées dirigeantes du pays promulguèrent les lois qui mirent fin à l'utilisation outrancière et inconséquente de l'enfant dans le monde du travail, et encore de l'asservissement domestique par les adultes. À présent ce sont les animaux qui bénéficient d'une sensiblerie exacerbée qui frise à l'hystérie.

C'est dans la revue administrative intitulée : l'école des communes (consacrée aux travaux des maires entre autres) que nous avons relevé les arrêts du conseil d'État et de la cour de cassation.

Cette année de 1874 a été celle de l'élaboration des règles faisant force de loi en ce qui concerne le travail des enfants. Ces lois faisaient obligation, selon l'âge des enfants, de ne pas dépasser certaines durées de travail. Cependant il a été toléré des exceptions selon la nature des entreprises.



Ainsi ne peuvent être employés les enfants avant l'âge de 12 ans révolus, mais ceux admis dans certaines entreprises ayant plus de 10 ans révolus ne devront pas travailler plus de 6 heures par jour, les enfants de 12 ans : 12 heures par jour, les moins de 16 ans ne devront pas travailler les dimanches et fêtes admises par la loi, sauf pour ceux employés dans les usines à feu continu. Tout



enfant employé avant ses 12 ans devra aller à l'école ses heures libres. L'instituteur tiendra un carnet de présence et de concert avec l'employeur, il veillera que l'enfant ne vagabonde pas.

En 1876 il est prévu une réglementation pour les travaux insalubres et dangereux. Quinze inspecteurs seront chargés en France de vérifier au respect des règlements. Des listes de produits nocifs : vapeurs, poussières utilisées dans les

entreprises sont reconnues incompatibles avec le travail des enfants. Un enfant de moins de 16 ans ne devrait pas séjourner plus de 8 heures dans une mine, mais des tolérances seront admises si la localité ne possède pas d'école ou sont en nombre insuffisant. Les répressions pour non-respect de la loi sont pratiquement nulles. Les inspecteurs en nombre très réduit il faudra des années avant que les lois promulguées en 1876 entrent dans la normalité. Ainsi le président de la commission supérieure du travail des enfants et des filles mineures dans l'industrie conclut un rapport par ce qui suit : *l'Angleterre, qui nous a précédés dans l'industrie des grands ateliers, a reconnu qu'il n'était ni juste, ni politique de livrer l'enfant comme une machine inerte aux exigences sans fin de la concurrence, au double esclavage d'un industriel indifférent et de parents sans cœur.*

Ainsi Monsieur Dumas espère que les lois seront respectées en prédisant qu'un jour des conventions internationales viendront obliger l'Europe civilisée à se soumettre au respect de l'âme humaine pour soustraire l'enfant aux désordres et aux abus de la concurrence.

Au milieu de XIXe siècle les migrations infantiles étaient assimilées à une forme d'esclavage. Dans les villages du Dauphiné, où les ressources manquaient, les petites gens gageaient souvent leurs enfants de 50 à 80 francs pour l'année. Dans les villes ils apprenaient l'art



de la mendicité. Les ramoneurs savoyards avaient un régime plus favorable s'ils n'étaient pas asphyxiés, aveuglés ou ne tombaient pas d'un toit. Sujets aussi aux enlèvements, certains enfants tomberont dans les griffes d'un « protecteur » qui les déguiserait pour grossir la troupe de centaines « de petits Jésus » qui racolaient sur les Champs-Élysées et autres quartiers. (*Relevé dans Histoire buissonnière de la France de Graham ROBB*).



L'histoire de France n'est pas très prolifique en ce qui concerne la vie des gens ordinaires si ce n'est pour exprimer la misère et les difficultés pour survivre d'une grande proportion de la population. Dans les campagnes la vie était soumise aux aléas du climat et aux charges diverses. Les femmes travaillaient à la ferme, les hommes à leur métier ou dans les terres. Les enfants quant à eux, s'ils naissaient en nombre, peu survivaient jusqu'à l'âge adulte, sauf à quelques exceptions, tous étaient illettrés, aussi très jeunes ils intervenaient dans les divers travaux de la famille. Il a fallu attendre le dernier quart du XIXe siècle pour qu'enfin « le pays des lumières », presque un siècle après la Révolution, fasse que ce peuple dit civilisé prenne conscience que l'enfant, être humain à part entière, devait être pris en compte dans l'évolution du pays. Il est entendu qu'un père pleurait à chaudes larmes la perte d'une vache et évoquait la sentence divine au

décès d'un enfant. La Société protectrice de l'enfance a été fondée en 1864 soit 19 ans après la Société protectrice des animaux ! Ces lois ne prenaient pas en considération l'état de santé de l'enfant, de nombreuses exceptions en autorisaient l'emploi.

Nota

Les premières délibérations qui concernent le travail des enfants datent du 25 novembre 1872. Le travail de nuit commence à 9 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin. Pour diverses raisons l'interdiction du travail de nuit pourra être levée de 12 ans à 16 ans.

Aucun enfant de moins de 12 ans ne peut être admis dans un travail souterrain sauf conditions spéciales déterminées par règlement d'Administration publique, idem pour les emplois dangereux et insalubres.

Les enfants couvreurs, plombiers, ramoneurs et autres, pratiquant des activités dangereuses, sont protégés par la loi du 19 mai 1874 et octobre 1883, interdisant l'emploi d'enfants pour ces travaux.

Le gouvernement se penche sur les conditions que subissent les enfants employés dans les professions ambulantes. Des cas bien divers sont à l'origine de la situation d'abandon à laquelle se trouvent confrontés de nombreux enfants. Des parents, faute de moyens financiers, placent entre les mains de vagabonds,



LA PARADE DEVANT LE CIRQUE, d'après un tableau de M. Paul Meyerheim.

se disant acteurs de rue, leurs enfants qui deviennent les faire-valoir de ces personnes sans état d'âme, qui les réduisent en une sorte d'esclavage. Certains parents vendent littéralement leur progéniture pour travailler dans les cirques, sur des tréteaux, faisant des exercices d'acrobaties dangereuses. Ils sont aussi déformés par leur tuteur pour apitoyer, forcés pour effectuer des contorsions, voués par des personnages sans scrupule à la prostitution infantile. Chanteurs de rue, pickpockets, des milliers d'enfants traînent les rues, sans domicile, à la merci de personnages dont les valeurs morales font souvent défaut.

Des centaines de milliers d'enfants sont assujettis aux services de la Protection de l'enfance au premier quart du XX^e siècle. Ils sont la preuve que de multiples difficultés demeurent, c'est aussi la preuve qu'un pays dit civilisé est entaché de lacunes dans la conscience des individus qui composent cette société, considérée comme une des plus favorisées au monde. Alors qu'en est-il dans les pays les moins nantis, l'humanité à encore un long parcours d'évolution à faire, Darwin pensait à tort semble-t-il que l'homme était la finalité de sa théorie évolutionniste.

Considérations de participants à l'élaboration de la loi du 7 décembre 1874.

Les politiciens élaborent « la préhistoire des droits de l'enfant » selon l'expression de Catherine Rollet, avec notamment la loi de Théophile Roussel sur la protection de l'enfance qui date de 1874. Jusque-là, l'État n'intervenait en rien dans ce domaine. Il faut, ensuite, attendre l'année 1889 pour que soit votée une loi protégeant les enfants abandonnés, puis en 1898 une nouvelle loi concernera les enfants victimes de maltraitances.

À toute époque le plus simple ami du travail et de l'honnêteté ne pourrait considérer sans inquiétude cette déplorable enfance s'écoulant dans la paresse, le vagabondage et la mendicité, se préparant à être la pire et la plus dangereuse des populations.

En France on compte 5 378 saltimbanques. On remarque sur les tréteaux en plein-vent ces enfants chétifs, travaillant comme jongleurs, équilibristes, vêtus de haillons, vivant de la charité des passants. Ce qu'il attend sont les grossièretés, les excitations perverses, ivresses, l'improbité, les sentiments les plus vils, la négation des nobles aspirations de la nature humaine.

Il ne faut pas éluder les violences qu'ont pu subir tous ces enfants au travail, assujettis qu'ils étaient souvent à des patrons brutaux, alcoolisés, pervers et malhonnêtes en ce qui concerne les rémunérations.

Clin d'œil d'histoire : c'est la déposition qui est en présence

Relevé dans les registres paroissiaux de Beauvoir de Marc., d' Août 1751

Par devant nous Antoine Bouthier, prestre et curé de Beauvoir, a comparu Marie Revelin fille naturelle de feu Benoit Revelin et de Marguerite Saunier et ladite Marie Revelin nous a déclaré qu'elle est devenue enceinte et qu'elle a été engrossée du fait de Nicolas Ginet son maistre et qu'elle est enceinte d'environ 5 à 6 mois ... en présence de Jean Lafont maréchal, de Jean Maret maréchal aussi et de Michel Mondon charpentier.

Déclaration renouvelée le 5 février 1752.

VALENCIN - LA COMMANDERIE DE BELLECOMBE

par Pierre Brossard

Il existe à Valencin un ensemble de vieux bâtiments appelé la Commanderie de Bellecombe. Pierre Brossard de Valencin, compagnon de Maître Jacques nous retrace l'origine et le rôle de ces bâtiments.

Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte



L'origine de l'Ordre des Hospitaliers est ancienne. Des marchands d'Amalfi fondent en 1070 un hospice chrétien pour accueillir les pèlerins allant en Palestine.

Après la prise de Jérusalem, une bulle du pape Pascal II datée de 1113 instaure l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean. Dès 1119 cet Ordre composé de moines devient militaire avec ses chevaliers hospitaliers. Ils réalisent de nombreux châteaux (ex : le Krak).

Avec le déclin du royaume de Palestine et le siège de 1291 suivi de l'abandon de Saint Jean d'Acre, les chevaliers de Saint Jean

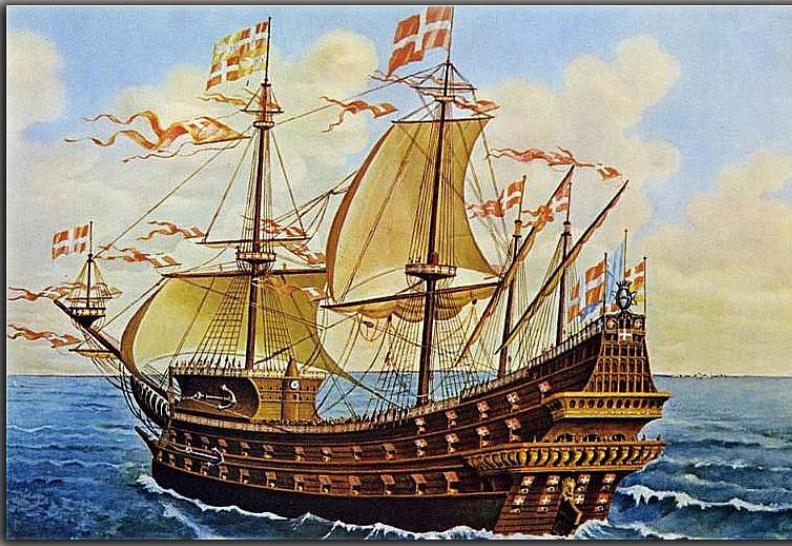
s'installent à Limassol sur l'île de Chypre.



Dès cette époque la Religion¹ s'équipe en navires, galères, galions et dromons² dans le but d'organiser des courses et de combattre les bateaux

¹ La Religion, autre nom utilisé principalement dans la marine de l'Ordre (autorisation de Clément V)

²² Le dromon est équipé de rames et de voiles.



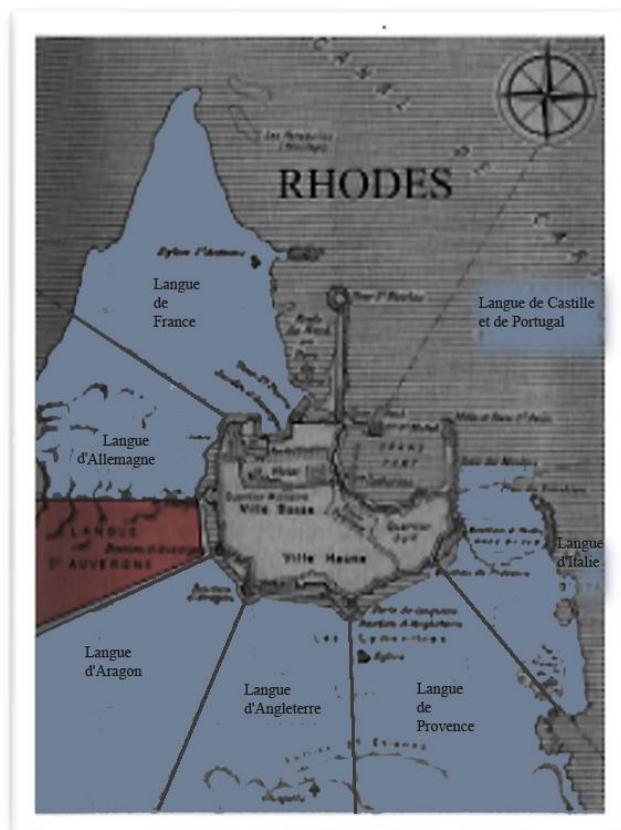
navires pirates, Barbaresques et Ottomans et de devenir une puissance maritime en Méditerranée. L'île de Rhodes pouvant leur offrir une meilleure position pour ces objectifs, ils s'en emparent en 1310.

Au cours de l'année 1480 une puissante armée Turque assiège la ville portuaire mais elle se heurte à une résistance farouche de la part de la garnison Hospitalière placée sous les ordres du Grand Maître Pierre d'Aubusson.

Repoussés momentanément les Turcs reviennent assiéger l'île en 1522 obligeant l'ordre à quitter les lieux en 1523. Les Hospitaliers entament alors des années d'errance jusqu'en 1530 année où Charles Quint les accueille à Malte sous sa protection.

Le 9 juin 1798, la flotte française assiège Malte. Le 14 la dissolution de l'Ordre de Malte est proclamée et les Chevaliers sont expulsés du territoire où l'Ordre s'était établi.

Depuis le XIVe siècle l'ordre est structuré en sept, puis en huit langues, dont la Langue d'Auvergne.



Implantation des Hospitaliers de la Langue d'Auvergne dans notre région

Les anciens gîtes (*mansiones*), haltes (*stationes*), relais (*mutationes*) dont l'époque romaine avait jalonné les routes, deviennent sous Charlemagne les maisons d'asile. Plus tard elles sont remplacées par les hôpitaux. Leur emplacement est un indice de l'existence d'une voie romaine. L'hôpital de Mure, Saint Bonnet et Saint Laurent, ainsi que les chapelles de Ponas sur Bonnefamille et du péage de Septème sont les vestiges d'hôpitaux médiévaux installés le long des anciennes voies romaines.

Au fil du temps ces établissements vont être administrés par les Hospitaliers. Selon certains historiens, les Hospitaliers se fixent sur les bords de la Saône en 1120. Ils acquièrent des possessions dans la ville de Lyon ainsi qu'aux alentours. À la fin du 12^e, ils s'établissent dans le quartier de Saint-Georges à Lyon le nouveau siège³ du Grand Prieuré d'Auvergne. Les commanderies s'agrandissent par donations, achats et échanges. En 1740 le Prieuré d'Auvergne possède cinquante-six commanderies, dont celle de Bellecombe. Les commanderies reversent à l'Ordre une partie de leurs revenus, la *responsion*, pour soutenir l'action des chevaliers dans leurs missions d'accueil de pèlerins, de soins, de défense.

Valencin et la commanderie de Bellecombe (*Bella cumba*)

Au XIII^e siècle une commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem de la Langue d'Auvergne existe à Valencin, au lieu-dit Bellecombe :

« Bellecombe est concédée, par Bertrand de Barres prieur de Saint Gilles, à Philippe de Savoie évêque de Valence, pour quatre livres viennoises annuelles et l'entretien de six frères. Le prieur de Saint Gilles et le commandeur de Bourgogne y seront accueillis. Accord de Jean de Bernin archevêque de Vienne. Fait à Vienne le 17 janvier 1242 ».

Durant ce siècle les terres de Valencin sont rattachées au mandement de Saint Georges d'Espéranche :

« Bernard de Chambon commandeur de Chazelles (et de Bourgogne ?) et Féraud de Barras grand prieur de Saint Gilles, cède à Philippe de Savoie, évêque de Lyon, seigneur de Septème et de la ville neuve de Saint Georges d'Espéranche, les terres et les biens de Ponas que possédaient les Hospitaliers de Bellecombe. À charge d'une rente de dix-huit livres de Vienne, payable à la commanderie de Bellecombe » (charte de juin 1253 avec confirmation en mai 1266)

³ Auparavant il se situe à Lureil (Indre) et Bourgneuf (Creuse)

Le rôle du commandeur

Le commandeur nommé à la tête du domaine de Bellecombe partage les terres valencinoises avec le seigneur de Saint-Georges d'Espéranche : il en est le coseigneur et possède le pouvoir de *petite police*. De lui dépend l'attribution du bénéfice de la cure de l'église Saint Vincent de Valencin. Il en est le *présentateur* et le prêtre nommé se doit de célébrer une messe chaque vendredi à la chapelle de la commanderie.

Le commandeur collecte des cens et des dîmes sur la communauté valencinoise :

« Item reconnaissent⁴ et confessent lesdits habitants devoir porter annuellement et le lendemain de la Toussaint leurs cens et cervis et autres droits de directe par eux dus à ladite commanderie à un triévoz de chemins... ...doivent être tenus de payer audit seigneur commandeur à savoir une bête à cornes et pour le bois mort et le foyage de la forêt de Bellecombe six deniers».

Le Pape constate en 1373 un laisser-aller sur la gestion des biens de certaines commanderies. Il diligente une enquête et décide que ne se maintiendront sur les terres de l'ordre, que ceux des Hospitaliers qui sont prêtres : quant aux domaines ils échapperont à la gestion directe de l'Ordre, et les biens seront confiés à des fermiers moyennant une somme versée chaque année. Les valeurs seront exprimées en francs ou florins d'or.

En 1765 la commanderie de Bellecombe est affermée en totalité pour la somme de 8 136 livres annuelles payables à la Noël et à la Saint Jean Baptiste.

Les commandeurs gérant plusieurs biens résident dans une commanderie principale et confient la gestion de leurs autres domaines à des fermiers. La commanderie de Valencin a subi des *améliorissements*⁵ de la part du commandeur de Vallin.

L'état des lieux entrepris en 1764 par son successeur le commandeur Félicien de Monts de Savasse mentionne nombre de désordres :

« Fait par les fermiers et grangers dans le petit château jusqu'à enlever les barreaux aux fenêtres, la barre de fer du portail, les verrous et les gonds, à tel point que je ne peux l'habiter. La maison du granger était en bon état en 1743 : il n'en reste pas de trace, de même que le mur qui séparait la basse-cour du domaine de celle du château dont tous les matériaux étaient en brique et pierre de taille de Savoie ont été emportés par les fermiers. De même pour le colombier, tour carrée de deux étages, dont il ne reste pas de trace. Le désordre où est cette commanderie est inconcevable »

⁴ Extrait de la Reconnaissance de Bellecombe de 1685.

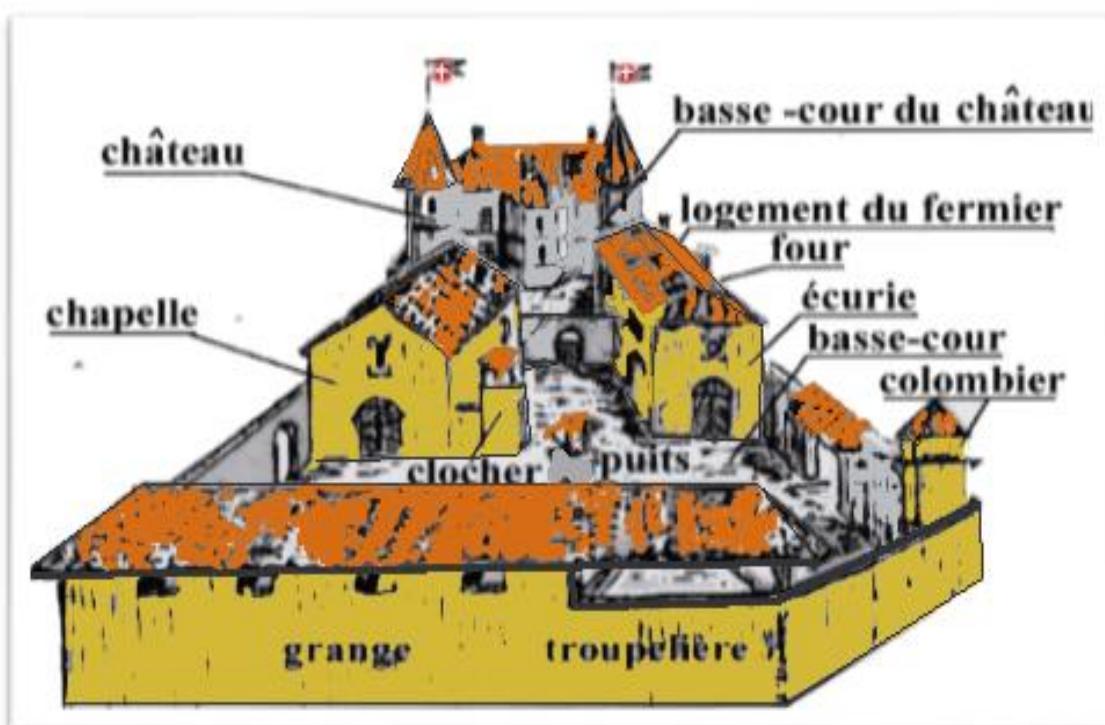
⁵ Amélioration matérielle qu'un commandeur était tenu de faire dans sa commanderie pour pouvoir en obtenir une meilleure.

Essai de reconstitution de la commanderie de Bellecombe, d'après les compte rendus de visites⁶ de 1641-1642

Au début du XVII^e siècle la commanderie comprend une maison forte avec deux tours couronnées de toits pointus, une chapelle⁷ dédiée à Saint Hugues et Saint Jean Baptiste patron de l'Ordre, le logis du fermier, un four, une grange et une *troupeillère*.

De la directe⁸ seigneurie dépendent jardins, prés et bois⁹, vigne.

Tout le domaine reste sous la juridiction de M. du Passage de la seigneurie de Saint-Georges d'Espéranche.



⁶ Les commanderies étaient régulièrement visitées avec état des lieux et recensements des biens qui y étaient attachés.

⁷ Dimensions huit cannes de long sur deux cannes et demie de large, (une canne, mesure variant de 1,87m à 2,05 m)

⁸ La **Réserve** est située autour de la commanderie est travaillée par les fermiers du commandeur. Les autres biens font partie de la **Directe seigneurie**.

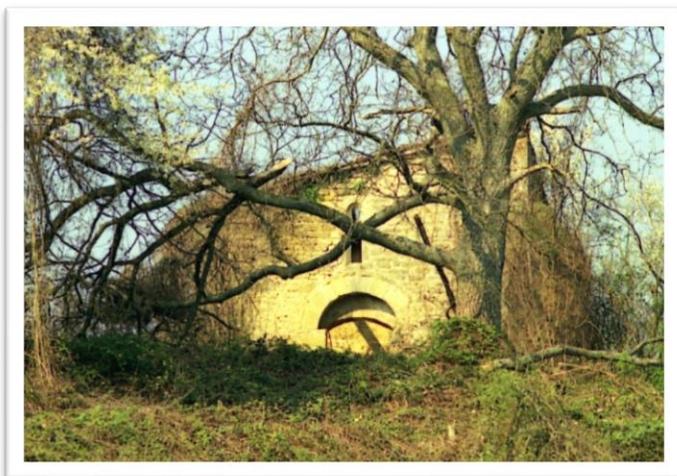
⁹ La forêt de Bellecombe et le bois du Fayet.

D'autres domaines dépendent de la commanderie¹⁰, appelés membres. Ils se situent à La Verpillière, au Péage de Septème¹¹, à Ponas, auxquels viennent s'ajouter des biens templiers après la dissolution de cet ordre¹², Vourey, Lachal, Saint-Rambert d'Albon, Ornacieux et Bressieux.

Elle bénéficie de terriers pour des cens et des rentes sur Grenay¹³, Heyrieux, Bonnefamille et Chaleyssin, et perçoit des dîmes sur Commelle et Semons. L'ensemble de ses biens représente 35 *sesterées*¹⁴ de terres, prés, vignes, bois, landes et les deux commanderies Bellecombe et Lachal (commune d'Epinouze 26).



La commanderie aujourd'hui



En 1792, Bellecombe et ses biens appartiennent au clergé régulier, devenus biens nationaux la commanderie est mise en vente le 21 janvier 1793. Ses acquéreurs, le citoyen Barthélemy Rambourg et plusieurs habitants versent la somme de 61 400 livres. La forêt et les terres autour de Bellecombe sont divisées

à raison d'une parcelle par habitant de la commune. Les bâtiments de la commanderie sont désormais dévolus au rang de carrière. Les matériaux vendus ou récupérés viennent renforcer les soubassements des murs de pisé des chaumières valencinoises et participent à la reconstruction de l'église du village, au point qu'à ce jour il ne reste plus que quelques pans de murs de la chapelle et un corps de bâtiment côté Est aujourd'hui restauré. La maison forte a entièrement disparu.

¹⁰ Bellecombe est **chef de commanderie** du fait qu'il gère d'autres biens.

¹¹ 1640 : François de Mochet, commandeur de Bellecombe, verse une somme de 36 livres pour la cloche de la chapelle Saint Jean au Péage de Septème

¹² Le 12 mai 1312, une bulle du pape transfère les biens des Templiers aux Hospitaliers.

¹³ 1751 : le curé de Grenay passe reconnaissance à Honoré de Vallin pour des terres aux Verchères à Heyrieux et un pré au-dessous du bourg de Grenay

¹⁴ La sesterée mesure de surface vaut 900 toises, la toise carrée delphinale 4,186m².

La maquette numérique du château de Saint Georges d'Espéranche.

R.M. Faure (CMJ) et T. Guichardon (Aedifia)

Le château féodal de Saint Georges d'Espéranche a été construit de 1269 à 1272 sous la direction de Maître Jacques qui, ensuite, sous le nom de "Master James of Saint Georges" a construit le plus grand système de châteaux forts d'Europe au Pays de Galles. Quatre de ces châteaux sont aujourd'hui inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et le château de Saint Georges apparaît comme un des tout premiers modèles de ces châteaux. C'est pourquoi l'association des compagnons de Maître Jacques (CMJ) a souhaité faire revivre ce château réalisant une maquette numérique pour le représenter à son origine, vers les années 1300.

En 1981, une première modélisation volumique (CSG : Constructive Solid Geometry) avait été faite et le journal Le Progrès avait consacré une demi-page à ce travail. (voir fac-similé du 16/12/1982). L'approche consistait à représenter l'objet par une collection de volumes élémentaires qui a servi de base pour permettre à l'artiste peintre Guy de créer le premier tableau représentant le château de Saint Georges d'Espéranche tel qu'il pouvait être en 1300 (voir ci-dessous).

INFORMATIQUE
Mirage à Saint-Georges-d'Espéranche

L'infographie, vous connaissez ? Cette technique informatique permet de visualiser sur écran les formes et les volumes. Pour la première fois sans doute, un informaticien de St-Georges-d'Espéranche a appliqué à l'archéologie cette technique toute nouvelle en reconstituant l'ancien château de la commune.

L'infomatique et l'archéologie : un mariage contre nature ? Pas du tout si l'on en croit le travail original que vient d'effectuer un habitant de St-Georges-d'Espéranche passionné de vieilles pierres et informaticien de profession.

Sans le savoir, il a sans doute effectué « une première », utilisant une technique toute jeune, l'infographie, qui permet grâce à un ordinateur de visualiser sur un écran les formes, les volumes pour reconstituer l'ancien château de sa commune, aujourd'hui presque complètement disparu. Qu'en reste-t-il en effet de ce château qui autrefois fut l'orgueil de la localité alors fort importante ? Pas grand chose, si ce n'est une petite résidence se-

condaire qui s'est installée dans la dernière tour octogonale à avoir survécu, après avoir été elle-même amputée dans le sens de la hauteur. Difficile d'imaginer à quel ressemblait cette orgueilleuse et impressionnante montagne de pierre, qui servit de résidence aux comtes de Savoie. Or, piochant dans les archives de la commune avec l'aide d'un historien de St-Georges d'Espéranche, Louis Colpin, René Faure a pu recueillir un nombre suffisant de données qu'il fit ingurgiter à son ordinateur du centre technique de l'Équipement à l'île d'Aubert où il travaille.

Une des centres les plus modernes de France où René Faure officie comme responsable du service infographie. Après les journées entières, passées pour rechercher des données vieilles d'un demi-millénaire, traduire ces données sur l'écran se révèle un jeu d'enfant.

Vous avez, ci-contre, un des résultats de ce travail couché sur le papier, car l'infographie, contrairement à toutes les autres méthodes manuelles permet en un tournemain de reproduire un quelconque édifice passé ou à venir sous tous les angles, sous toutes ses perspectives.

En l'occurrence ce fameux château de St-Georges peut être vu par l'entremise de l'ordinateur du fond des choses ou d'avion.

Comme la résidence d'été de la reine

Le plaisir du technicien était comblé. Celui du passionné d'histoire ancienne aussi. Car cette démarche n'avait pas seulement but d'informer, mais aussi de confirmer la thèse récente d'un très célèbre historien anglais, le professeur Taylor, selon lequel le château de St-Georges est exactement bâti comme les châteaux du Pays de Galles.

Ce très sérieux savant avait remarqué que de nombreux châteaux Gallois, dont celui de Caernarvon, résidence d'été de la reine Elisabeth, portaient, bien visibles cette inscription « of St-Georges ».

Après de très patientes recherches, cet homme fut comme un Anglais qui écumait un nombre incalculables de bibliothèques tant en France qu'en Suisse finit par trouver la solution : la bâtisseur de la plupart des « castles » gallois était celui-là même qui avait édifié le château de Saint-Georges-d'Espéranche, M^r Jacques !

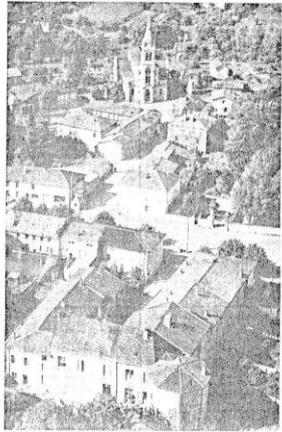
Par quelle bizarrerie de l'Histoire ? Tout simplement parce qu'un roi anglais, Edouard I^{er}, coucha un soir dans le château St-Georges-d'Espéranche qu'il trouva merveilleux. Il fut tellement emballé qu'il emmena tout bonnement son constructeur, M^r Jacques, dans ses bagages, afin que celui-ci dispose sur le sol british ou plus exactement gallois, toutes les répliques du château

qui lui avait tapé dans l'œil lors qu'il pacifia, de 1277 à 1330, le Pays de Galles. Ce qu'il fit allègrement.

My Lord !

Minimium plus que la preuve visuelle. Faure l'a fourni en montrant de visu que le château de Saint-Georges-d'Espéranche est, ou plutôt, malheureusement était — la réplique à peu près exacte du château de Sa Très Gracieuse Majesté.

D. LARGEIRON ■



Crachée par l'ordinateur du centre technique de l'Équipement, une — parmi des milliers possibles — des perspectives du château reconstitué.

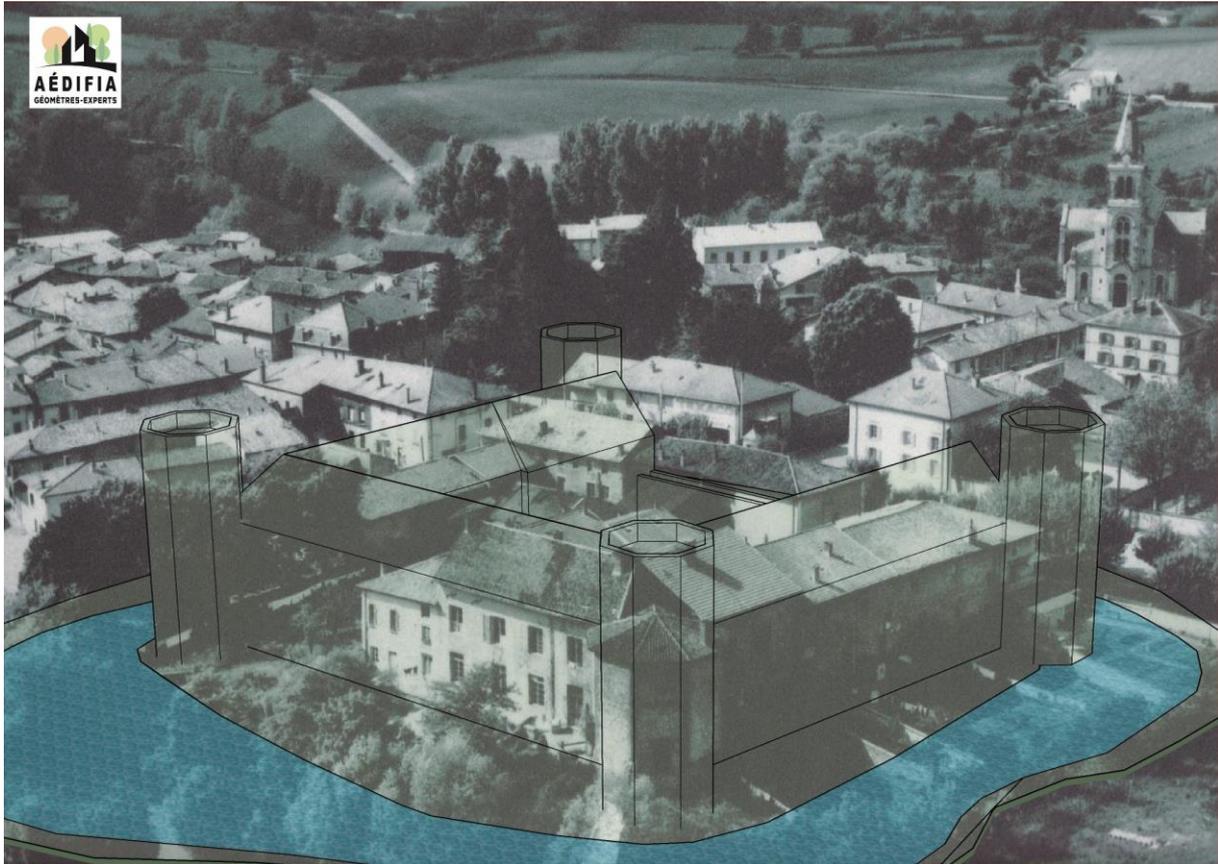
LE PROGRES du 16-12-1982

En 2020, l'informatique a bien évolué et la puissance nécessaire au travail de reconstitution est largement disponible grâce aux ordinateurs actuels, ainsi qu'à de nouveaux outils et logiciels qui ont été développés à ce jour.

L'exemple ci-après montre une photo de 1950 avec, en surimpression, les volumes d'une première maquette montée sous Sketchup, qui montre l'extension et la grande taille de ce château, du même ordre que celle du château du Louvre à Paris de Philippe Auguste. (Approximativement 70 x 70m)

Une des dernières technologies, et la plus précise actuellement, consiste à effectuer un relevé du château en son état actuel, par le biais d'un scanner 3D, qui va mesurer l'objet en 3 Dimensions, avant de pouvoir en constituer une maquette numérique 3D (BIM : Building Information Model). Cette technique de relevé permet un gain de temps certain, et une grande précision des relevés, avec dans un premier temps, la possibilité de réaliser un rendu photographique. Toutefois, si une

partie de la difficulté technique (mesures de toutes les dimensions) est abolie par les nouvelles technologies, l'approche historique reste déterminante.



Surimpression des volumes du château sur une photo aérienne des années 50

En effet le rôle principal revient à l'historien, qui, à travers ses nombreuses recherches, basées sur une étude de l'œuvre de Master of Saint Georges, et la visite d'autres châteaux du maître au pays de Galle, va permettre de caractériser les volumes relevés, imaginer les parties manquantes, et ainsi réaliser une projection du château dans son état original.

Parmi les nombreuses sources étudiées, nous avons entre autres :

- Deux textes comprenant des descriptions des XVIème et XVIIème siècles, assez difficiles à interpréter et sans mesures chiffrées.
- Un plan du château du 11 Septembre 1794 par le citoyen Chabord, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui était venu vérifier que le château déjà en ruine ne pouvait abriter de contre-révolutionnaires. On reconnaît le plan en carré savoyard, les quatre tours octogonales et les douves qui entourent complètement l'édifice. Ce dessin, en couleur, ne porte pas de dimensions chiffrées.
- Le cadastre des années 1830 qui situe le château encore entier dans la commune.
- Deux photographies des années 1880 qui montrent deux tours, qui étaient alors encore à leur hauteur originelle, et le corps d'un corps des bâtiments encore existant mais qui était encore réhaussé d'un étage supplémentaire.
- Un dessin d'artiste antérieur à 1905, représentant la tour Sud-Ouest encore debout et la tour Sud-Est déjà tronquée de moitié.
- Deux photos aériennes des années 1950, montrant le château dans sa dimension actuelle.
- L'état actuel du château duquel subsiste encore une tour tronquée et deux corps de bâtiment. (Ce qui permettra de retrouver les textures qui habilleront les volumes).

L'apport de la technologie permet donc d'affiner la modélisation volumique et surfacique des éléments restants du château. Dans un premier temps, la société AEDIFIA a réalisé un relevé scanner 3D de l'ensemble des bâtiments. Par une succession de scans en différents endroits stratégiques, il est possible de relever l'ensemble des bâtiments. Chaque scan relève tout ce qui est visible depuis le scanner 3D à l'aide d'un rayon laser qui va se réfléchir sur les éléments rencontrés (de l'ordre de 30 millions), c'est ce qu'on appelle ainsi le nuage de points. Pour chaque point le scanner enregistre l'angle horizontal, l'angle verticale et la distance entre l'appareil et le point rencontré. A la fin du relevé, l'appareil réalise également un ensemble de photos couleurs à 360° qui vont permettre d'attribuer à chaque point une caractéristique de couleur et d'intensité.



Deux restitutions du scanner



Dans un second temps, tous les nuages de points sont assemblés entre eux par un puissant logiciel au moyen d'un algorithme complexe et un ordinateur non moins puissant pour pouvoir manipuler ces quantités gigantesques de données. Pour ce faire le logiciel travaille de manière automatique par reconnaissance de formes entre deux scans consécutifs (arrêtes, surfaces homogènes, formes particulières). Il reste cependant nécessaire que l'opérateur contrôle et parfois facilite les calculs du logiciel en réalisant une partie des assemblages manuellement. À noter qu'il est possible d'assembler les nuages de façon alternative par le biais de sphères et de cibles préalablement mises en place lors des relevés. De cette manière le logiciel pourra assembler les scans en identifiant dans chaque nuage de points lesdites cibles ou sphères. Du choix de la position de chaque scan dépend ce qui pourra être vu dans le nuage de points final, ainsi l'opérateur devra prendre soin d'éviter les zones occultées, en multipliant les scans.

Une fois l'ensemble des nuages de points assemblés, il est possible d'en extraire des photos depuis n'importe quel point vue (cf exemples ci-dessus). Notons toutefois que les scans ayant été réalisés depuis le sol, le haut des toitures n'est pas visible.

Le nuage de points est un fichier très volumineux et inexploitable par les logiciels d'architecture. Aussi, pour pouvoir exploiter ces données, il est nécessaire de réaliser une maquette numérique 3D (de type BIM). Pour ce faire, on peut s'aider des logiciels comme REVIT. Cependant, il n'y a pas réellement de limite dans le niveau de précisions et de détails que l'on peut apporter sur une maquette. C'est pourquoi une norme BIM a été créée pour permettre des échanges entre maquettes, avec différents niveaux de détails et de précision.

C'est à ce moment qu'entre en compte l'analyse historique qui va permettre d'enrichir la maquette ainsi réalisée en ajoutant des données issues des recherches et s'aidant des descriptions des châteaux Gallois, il va être possible d'imaginer un agencement de l'intérieur de la cour du château, d'ajouter les autres tours aujourd'hui détruites, d'ajouter les douves tels qu'elles pouvaient être et son pont levis, etc... afin de reconstituer ce que pouvait être le château à son origine. Dès lors il sera possible de le comparer aux autres châteaux et, qui sait, montrer son caractère exceptionnel pour l'époque.



Dessin, d'après une construction filaire, du château de Saint Georges d'Espéranche vers 1300.

Les Compagnons de Maître Jacques ont été peïnés d'apprendre le décès de deux des leurs et ils leur rendent hommage dans ces lignes.



Jean, notre compagnon Jeannot, a été un des premiers piliers de l'association, un des fondateurs.

Agile d'esprit comme de ses doigts il a fortement contribué à la réalisation des maquettes de l'église, un vrai chef d'œuvre, et du château, avec son compère Guy.

La grange du Guillolet était aussi son domaine, particulièrement l'atelier du maréchal-ferrant et il aimait accueillir les visiteurs avec ses nombreuses anecdotes et sa connaissance du Saint Georges des années 1950.

En sa mémoire, les Compagnons continueront leur travail pour porter à la connaissance des villageois anciens et nouveaux la belle histoire de son village.



Jean-Michel nous a quitté au début de cette année. Compagnon depuis de nombreuses années, discret et érudit, ses remarques humanistes enrichissaient nos débats.

Saint Georgeois d'adoption, son métier lui avait fait connaître notre village et tous ses alentours et il avait à cœur d'en découvrir l'histoire pour la faire partager à tous.

Avec son ami Jean-Paul, ils avaient retrouvé l'acte de condamnation à l'échafaud du dernier seigneur de Saint Georges.

Compagnons, nous ne vous oublierons pas.

Saint Georges d'Espéranche comme vous ne l'avez jamais vu

Geoffroy Levy, avec art et technique, fait revivre notre passé du début à la fin du XXème siècle.



Place de la Mairie 1900-2000



Place de la Mairie 2000-1900

www.cmj-stgeorgesdesperanche.fr